

Chemin des Terres Blanches



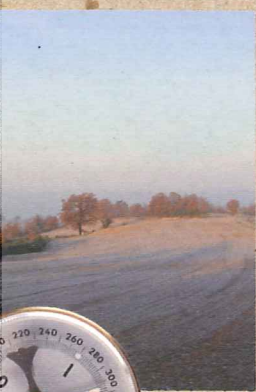
Histoire de Laboutarié

Ce sentier de randonnée emprunte des voies chargées d'histoire qui étaient autrefois des liens importants sur le territoire du Réalmontais (les routes actuelles n'existaient pas). À l'époque, trois hôtels étaient présents à Laboutarié : deux devant la gare et un dans le centre du village. Il y avait également deux cafés, deux épiceries et un forgeron.

L'église actuelle fut construite vers 1875 après l'incendie de l'ancienne église qui se trouvait près du cimetière. Vers les années soixante, trois mégisseries ont favorisé le développement qui s'est poursuivi jusqu'à ce jour.

Le nom « Laboutarié » pourrait venir de l'occitan *botaria* signifiant « atelier de tonnellerie ».

Ce village situé entre Réalmont et Graulhet a connu une période de prospérité dès la fin du dix-neuvième siècle conjointement avec l'arrivée du chemin de fer Albi-Castres et l'industrialisation...



Infos pratiques

Office de Tourisme du Réalmontais
8, place de la République
81120 Réalmont
Tél. 05 63 79 05 45

Espace Randos et Paysages
Comité départemental de la randonnée
pédestre du Tarn
6, rue Saint-Clair
81000 Albi
Tél. 05 63 47 73 06

Communauté de Communes
du Réalmontais
2 bis, Boulevard Carnot
81120 Réalmont
Tél. 05 63 79 21 27

Bon à savoir

Lorsqu'on arrive sur le plateau, près de Sieurac on trouve une terre argilo-calcaire laissant apparaître des parties blanches (calcaire) d'où le nom « chemin des Terres Blanches ».

Le chemin des **TERRES BLANCHES** est composé de 2 boucles : une sur la commune de Sieurac de 6,5 km, une sur la commune de Laboutarié de 7,5 km qu'il est possible de relier entre elles pour une boucle de 14 km au total.

Possibilité de rejoindre le circuit du Vieux Chêne de Lombers (boucle de 12 km).




CODE DE BALISAGE

-  **BONNE DIRECTION**
-  **CHANGEMENT DE DIRECTION**
-  **MAUVAISE DIRECTION**



- 1 Départ sur la place face à la mairie, traverser la route au passage pour piétons et prendre à gauche en direction de Graulhet sur 250m.
- 2 Avant le carrefour prendre le chemin sur la droite: le sentier arrive à la rivière l'Assou. Traverser le gué (attention ! interdit aux chevaux) et continuer tout droit (ancien chemin de Graulhet). Attention ! Si le gué est inondable, continuer sur la route de Graulhet, puis emprunter la première rue à droite (rue des Jonquilles).
- 3 Arrivé au rond-point, prendre la rue des Fuchsias, puis suivre le chemin de terre en direction de Paysssel.
- 4 Arrivé à Paysssel, tourner à droite et emprunter la D30 sur environ 150 m, avant de tourner à nouveau à droite en direction de Belleserre. Parcourir ce chemin sur environ 1500m jusqu'au silo.
- 5 Au silo tourner à droite et suivre sur environ 10m avant d'emprunter le chemin de terre à droite.
- 6 Deux possibilités : soit tourner à gauche direction Sieurac (avec possibilité de faire une boucle de 6.5 kms supplémentaires) , soit continuer en direction Laboutarié.
- 7 Arrivé à la lisière d'un bois, tourner à gauche et suivre le chemin en direction de la Combane pour rejoindre la D24. Arrivé sur le route, tourner à droite.
- 8 Prendre le premier chemin à gauche et continuer en direction Al Ganaut.
- 9 Le chemin arrive sur la D104, tourner à gauche direction Lomers (Possibilité de continuer sur la D24 pour rejoindre le circuit du Vieux Chêne ainsi que la voie verte sur la commune de Lomers).
- 10 Après avoir emprunté la D104 sur 250m, prendre le premier chemin à droite (cette partie est privée ainsi que le pont qui traverse la rivière et le chemin qui mène à Escribe) Merci de respecter les habitants, les animaux et l'environnement. Lorsque l'on a passé la ferme d'Escribe, tourner à droite pour rejoindre le village.

 Point de vue

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER

Fonds IGN SCAN25@Edition avril 2007

